



NOTE DE PRESSE

LA CHAIRE ÉLECTORALE CLÔTURE SA PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE AUTOUR DE LA RÉUSSITE DES ÉLECTIONS DE 2026

La chaire électorale, coprésidée par le Conseil électoral provisoire (CEP), conjointement avec l'Université d'État d'Haïti (UEH), a clôturé, le samedi 30 mai 2026, sa première conférence internationale réunissant, pendant trois (3) jours, des partenaires nationaux et internationaux autour du thème central : « **Réussir les élections de 2026 en Haïti : attentes et opportunités** ».

Organisée du jeudi 28 au samedi 30 mai 2026, cette conférence internationale a permis aux membres du CEP et à des cadres de l'Institution, des responsables de l'UEH, des partenaires nationaux et internationaux ainsi que des experts en matière électorale, d'identifier et de débattre des conditions nécessaires à la réussite des prochaines élections.

Parmi les thèmes abordés figuraient notamment la sécurité électorale, la prévention des crises postélectorales à travers une gestion efficace du contentieux électoral, la participation et la mobilisation des électeurs, ainsi que les mécanismes permettant de garantir la légitimité des élus issus des urnes.

Clôturant officiellement les travaux, le président du CEP, Jacques Desrosiers, a réaffirmé la détermination de l'Institution électorale à œuvrer en faveur d'élections transparentes, inclusives, au service du renforcement de la démocratie et de l'État de droit en Haïti.

Pour sa part, le Premier ministre, Alix Didier Fils-Aimé, a renouvelé l'engagement du gouvernement à accompagner le CEP dans l'organisation des prochains scrutins. Il a également lancé un appel aux universitaires, aux élites et à l'ensemble des secteurs de la société afin qu'ils contribuent activement à la réussite du processus électoral.

Au terme des travaux, plusieurs recommandations et résolutions ont été adoptées. Elles portent notamment sur le renforcement de la transparence électorale, l'intégration des nouvelles technologies dans le processus, l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs impliqués ainsi que la mise en place de mécanismes juridiques renforcés et de reddition de comptes. Des mesures qui visent à consolider la confiance des citoyens et à favoriser un processus électoral apaisé, crédible et non générateur de crises.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus électoral de manière inclusive et impartiale, dans le respect des principes d'indépendance, de transparence, et de responsabilité démocratique.

Pétion-ville, le 1^{er} juin 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006

